

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte
Rue Mariazé - BP 103 97600 MAMOUDZOU

Service Economie Agricole (SEA)

Chargée de mission POSEI dont contrôle interne, coordination des contrôles (surface, BCAE et animaux), suivi tutelle CAPAM

Référence du poste : A5O7600030	
Catégorie : A1	
Niveau : BAC + 4 ou 5 en agronomie, agriculture avec une expérience minimum de 2 ans.	
Corps de la fonction publique équivalents pour le poste	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	3
Attaché d'administration	3
Poste V (vacant) : CDD de 12 mois, pris de fonction dès que possible.	
Présentation de l'environnement professionnel	La DAAF de Mayotte, forte de 70 agents répartis en 6 services, met en œuvre les politiques relatives à l'agriculture, l'alimentation, la forêt et au développement des territoires. Par son service Europe et Programmation (SEP), elle est (cas spécifique) autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour la programmation 2023-2027 (« plan stratégique national » PSN). Le service de l'économie agricole (SEA), l'un des 6 services de la DAAF de Mayotte, qui comprend 14 agents répartis en deux unités (« développement des exploitations et filières » (DEF) et « surfaces, primes animales et aides conjoncturelles » (SPAAC)), participe à la définition et à la mise en œuvre les orientations stratégiques de l'Etat en matière agricole : premier et second pilier de la PAC, politiques d'installation et de modernisation des exploitations agricoles, de compétitivité des filières et de développement de l'agroécologie. Le SEA est service instructeur des interventions du PSN, des aides du programme d'options spécifiques pour l'éloignement et l'insularité (POSEI), de subventions spécifiques de l'office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM), du programme pour l'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture (AITA) et d'aides conjoncturelles. Il coordonne les contrôles (surface, BCAE et animaux). Il exerce la mission de tutelle de la chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (CAPAM) et organise la concertation avec les professionnels au sein du comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA).
Objectifs du poste	Sous l'autorité du chef de service, l'agent est chargé de gérer les dispositifs GIEE, CASDAR, POSEI, le secrétariat du COSDA, la tutelle de la CAPAM, la coordination des contrôles et appuyer l'unité DEF.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	• ODEADOM/POSEI : Instruire et suivre les agréments + contrôle documentaire annuel, mettre en œuvre le contrôle interne ODEADOM, participer à la concertation annuelle et à la validation des instructions techniques ; • Coordination des contrôles : mettre en place la Mission Inter-Services de l'Agriculture (MISA) • Tutelle de la CAPAM : i) analyser les budgets, comptes financiers et proposition de validation / demande de compléments, ii) contribuer à la définition du contrat d'objectifs et de performance (COP) et à la séparation d'avec la filière pêche ; • GIEE : rédiger et lancer les AAP, instruire les dossiers, organiser le comité chargé des avis, animation, suivi budgétaire, relation avec les porteurs de projets ; • CASDAR : Gérer et suivre les crédits CASDAR en particulier du PRDAR (quantitatif et qualitatif) ; • COSDA : Assurer le secrétariat du COSDA ;

	• PSN : Apporter un appui technique à l'unité DEF sur les interventions du Plan Stratégique National (coopération, conseil-formation et investissements) selon les besoins et charges de travail.	
Champ relationnel du poste	Outre les services de la DAAF : administration centrale, ODEADOM, organisations professionnelles (CAPAM, coopératives et autres organisations de producteurs), tous organismes de contrôle (DAAF, Agence de Services et de Paiement, OFB, DEETS, ...), Préfecture, Conseil Départemental, agriculteurs, etc.	
Profil et compétences liées au poste	Savoirs et savoirs faire	Savoir-être
	Connaissance du POSEI Maîtrise de Andromaid et CALAO Connaissance des dispositifs sur CASDAR Connaissance des organismes de contrôle et des procédures mises en œuvre (surface, BCAE et animaux) Connaissance des procédures relatives à la tutelle d'une chambre d'agriculture Qualité rédactionnelle Maîtrise des outils bureautiques	Adaptabilité, réactivité, dynamisme Bonnes qualités organisationnelle, relationnelle et disponibilité Aptitude à communiquer avec les professionnels, à organiser et animer des réunions Rigueur dans le travail Capacité d'écoute, esprit d'analyse et de synthèse
Commentaires sur le poste	Le poste nécessite une forte implication de l'agent, une adaptation au contexte local et une connaissance des modalités de fonctionnement des acteurs locaux.	
Personne à contacter	Yao KOUAME, adjoint chef de service - Tél : +262 06 39 59 30 16 mail : yao.kouame@agriculture.gouv.fr Céline GAY-MITAUTL, Cheffe de service par intérim - Tél : +262 06 39 27 90 76 mail : celine.gay-mitault1@agriculture.gouv.fr	